

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 2002

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires ont eu lieu les 28 janvier, 27 mai et 28 octobre 2001 dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles. Il y a eu sept réunions de section, une séance plénière le 28 janvier et une réunion du bureau le 28 octobre.

Communications faites à la séance plénière :

J. LOICQ : *Nouvelles perspectives pour l'histoire du nom des Germani.*

A mesure que se précisait sa connaissance de l'ethnographie de la Gaule du Nord, César s'est avisé que le Rhin n'a pas été une frontière absolue entre peuplement celtique et peuplement germanique. Il signale aussi des *Germani* sur la rive gauche du Rhin, soi-disant gauloise (ce sont les *Germani cisrhenani*), mais aussi des Celtes du côté soi-disant germanique (les *Volcae Tectosages* de la forêt Hercynienne). L'antiquité n'avait pas reconnu que la véritable frontière celto-germanique était transversale au Rhin, bien plutôt qu'elle ne suivait son cours. Or, « Germains cisrhénans » comme Volques Tectosages se trouvaient au sud de cette frontière. Les indications à cet égard sont formelles en ce qui concerne ces *Germani* de Belgique : l'Eburon Ambiorix le déclare sans ambages à César. Mais il est également vrai que ces *Germani*, comme la plupart des peuples de la *Belgica*, revendiquaient une origine transrhénane, d'ailleurs confirmée par certaines indications archéologiques.

On peut dès lors supposer que ces *Germani* incorporés dans cet ensemble « belge » étaient en Occident le groupe ethnique qui portait à l'origine le nom *Germāno-*; le mot *cisrhenani* serait une précision ajoutée après coup; parce que contraire à la doctrine du Rhin frontière, encore affirmée par César lui-même au début de son récit. Le nom aurait été progressivement étendu (cf. Tacite, *Germ.*, 2), selon le principe qu'on peut appeler « par proximité généralisée », à l'ensemble des peuples situés au delà du grand fleuve : Germains authentiques, Celtes en voie de germanisation et peut-être même Rètes de la vallée antérieure du Rhin. En outre, des populations germanophones comme les Bataves ou les Ubiens se sont partagé le territoire des Éburons et ont même empiété sur celui des Ménapiens. Ceci a pu favoriser l'extension du nom *Germani* aux populations germanophones.

Le nom *Germāno-*, et plus généralement le radical *germ-*, sans être proprement germanique, n'est pas non plus proprement celtique. Il est répandu d'un bout à l'autre de l'Europe. Les *Germani* du Sud de la péninsule ibérique et de la Ligurie ne représentent pas des colonies germaniques égarées; on trouve en Gaule, mais aussi dans les balkans, des anthroponymes comme *Germus*, *Germanus*, *Germul(i)us*, des toponymes *Germia*, *Germania*, etc. Il semble que ce radical, appliqué à des personnes ou à des groupes d'hommes, et donc dénotant une qualité morale, ait appartenu au patrimoine onomastique de populations indo-européennes liées à la civilisation des Champs d'urnes, représentée de l'Espagne au nord des Balkans, et donc aux Celtes périphériques du Rhin moyen inférieur qui devaient peupler la Belgique orientale, restée peu touchée par la civilisation de la Tène. C'est également ce qu'on observe dans d'autres pays où ce nom s'est conservé, l'Espagne avec le *celtibère*, l'Italie alpine avec le *lépontique* ou le *ligure* : pays qui semblent partager certains traits linguistiques conservateurs avec la plus ancienne toponymie des régions rhéno-mosanes.

Communications faites à la section wallonne :

J. LECHANTEUR : *A propos du nom de famille Delbouille.*

Des documents inédits, provenant pour l'essentiel des notaires liégeois des 17^e et 18^e siècles, montrent que les formes *Delbouille*, *Del(le)bouille*, *Bouille*, *Bouille*, *Labouille*, *Le-* peuvent être considérées

comme des variantes d'un même nom de famille et sont, par conséquent, susceptibles d'une même explication, contrairement à ce que disent les ouvrages de référence comme le *Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane* de J. Herbillon et J. Germain; Bruxelles, 1996, où règne une certaine confusion à ce sujet.

Dans la région liégeoise, où les anthroponymes sont bien attestés, non seulement dans la ville de Liège, mais à l'est (Melen, Cerexhe-Heuseux, Fléron) et à l'ouest (Montegnée, Jemeppe-sur-Meuse), l'étymon *betulla* 'bouleau' doit être exclu, ses aboutissements wallons y étant trop différents (bèyole, -ale, ...).

Le substantif *bouille*, *boulle* représente très vraisemblablement le lat. *bulla*, non sous sa forme namuroise, mais sous une forme liégeoise, doublet de la forme attendue *boye* (attestée en toponymie) ou, plutôt, sous une forme de français local (parallèle à *°pouille*, liég. *poje*).

Quant au sens, si 'enflure' doit être rejeté, notamment pour des raisons géographiques, on peut hésiter entre 'boule', enseigne de maison (nombreuses attestations à Liège, sous les mêmes graphies *bouille*, *boulle* que le NF), et un toponyme désignant un terrain fangeux.

MARIE-GUY BOUTIER : *A la recherche d'une langue perdue, le wallon.*

A partir de l'analyse lexical et morphologique de quelques textes récents écrits en 'wallon r'fondu', Marie-Guy Boutier montre que l'on ne peut pas tout à fait s'exprimer dans une langue standardisée neutre et que chaque texte reflète inévitablement l'origine régionale de son auteur.

J.-H. MICHEL : *Les toponymes gaulois des chaussées romaines en Wallonie.*

Le réseau des chaussées romaines en Wallonie rayonne à partir de Bavai en direction de Tongres, Asse, Velzeke et Tournai. Outre des toponymes latins qui sont caractéristiques (tel *strata* > *Strée*), elles se signalent aussi parmi des noms gaulois qui ne sont pas moins significatifs. On citera : 1. *briva* 'pont' (avec *i* long, opposé à *briga*, 'forteresse', avec *i* bref), d'où Brye [Ch 13]; 2. *pimpetos*, 'cinquième' mille > Piéton [Ch. 40]; 3. les représentants de la racine *red-/res-*, 'chevaucher, circuler', tel. Roisin [Mo 72]; 4. Taverneux (lat. *taberna* + suff. gaul. *-avus*), à Mont-lez-Houffalize [B 14]. On y ajoutera les dérivés

du lat. *linea* + suff. gaul. *-acus*, d'où Ligny [Na 41], Ligney [W 50] et, moins évident sans doute, Chameleux (218 40, *Atlas* de l'I.G.N.).

A la section flamande, six communications ont été faites.

Le *Bureau de la Commission* était composé de la façon suivante pour la période 2002-2003 : Madame Reine MANTOU, présidente; G. DE SCHUTTER, vice-président et président de la section flamande; Madame Martine WILLEMS, présidente de la section wallonne; Jean GERMAIN, secrétaire de la section wallonne; Georges DE SCHUTTER, président de la section flamande; Jef CAJOT, secrétaire de la section flamande; Frans DEBRABANDERE, secrétaire général.

La composition de la Commission : La commission déplore le décès de monsieur Robert VAN PASSEN, membre de la section flamande.

Le *Bulletin* LXXIV (2002) compte 456 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être mis à la disposition des étudiants et chercheurs.

La section flamande de la Commission a publié le Mémoire 23, à savoir : *Toponymie van Eksel* par Victor MENNEN.

En matière de changement ou d'attribution de noms de rues, la Section wallonne de la Commission a été

consultée en 2002 par les 71 communes wallonnes et bruxelloises, dont les noms suivent :

Amay, Andenne, Anderlecht, Aywaille, Bastogne, Beauvechain, Bernissart, Bouillon, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Braives, Bruxelles, Cerfontaine, Chaumont-Gistoux, Ciney, Comblain-au-Pont, Comines-Warnton, Couvin, Crisnée, Dalhem, Ecaussinnes, Enghien, Engis, Esneux, Étalle, Evere, Fléron, Floreffe, Gembloux, Grâce-Hollogne, Grez-Doiceau, Herve, Houffalize, Incourt, Ixelles, Jodoigne, Juprelle, Leers-Nord, Le Rœulx, Leuze-en-Hainaut, Libramont, Liège, Marche-en-Famenne, Meix-devant-Virton, Molembeek-Saint-Jean, Namur, Nassogne, Nivelles, Olne, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Paliseul, Philippeville, Plombières, Rebecq, Rochefort, Saint-Gilles, Schaerbeek, Sombreffe, Soumagne, Stavelot, Tenneville, Tournai, Tubize, Vielsalm, Visé, Walcourt, Wavre, Wellin, Woluwé-Saint-Lambert, Woluwé-Saint-Pierre, Yvoir.

La Commission a poursuivi la révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major publiées par l'Institut Géographique National. Pour la Section wallonne, l'examen portant sur les planchettes 50/1, 50/5, 53/1-8, 54/1-2, 54/4-5 et 54/7-8 au 1/10.000^e a été réalisé en 2002 par Jean GERMAIN et Martine WILLEMS.

Divers autres courriers ont été également adressés à l'Institut géographique national ainsi qu'à des particuliers de Belgique et de l'étranger.

Pour la section flamande et les formes néerlandaises, l'examen a été réalisé par Willy VAN LANGENDONCK et Francisca GOEMINNE.

Divers autres courriers ont été également adressés aux directions générales des pouvoirs locaux du Ministère de

la Région wallonne, à l'Institut géographique national ainsi qu'à des particuliers de Belgique et de l'étranger.

Au 21^e Congrès International des sciences onomastique à Uppsala (Suède), la Commission a été représentée par Frans DEBRABANDERE et Willy VAN LANGENDONCK.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 2002.

Le Secrétaire général,

F. DEBRABANDERE.

La Présidente,

REINE MANTOU.